

Questions orales

producteurs québécois menacés de faillite, ce qui entraînera des difficultés financières pour les abattoirs du Québec?

[Traduction]

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je sais que certaines de ces critiques et même certaines de ces accusations ont été lancées. Je suis persuadé que l'Office national, qui est constitué d'offices provinciaux, pourra résoudre ce problème.

* * *

LE BUDGET**LA HAUSSE DU CHÔMAGE SUITE À UNE CROISSANCE PRESQUE NULLE**

L'hon. Jean Chrétien (Saint-Maurice): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. Hier, il a déclaré à la nation que son gouvernement se contenterait d'une croissance presque nulle l'an prochain. Il va en résulter un fort accroissement du chômage au Canada. Le ministre des Finances va-t-il suivre le conseil donné le 18 avril 1978 par le député de Saint-Jean-Ouest, qui déclarait à propos du chômage:

Un gouvernement dont le chef n'est pas obsédé par ce problème devrait démissionner et passer les rênes du pouvoir à des gens qui le sont.

Des voix: Bravo!

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, c'est parce que je suis obsédé par le chômage que nous allons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que ces projections ne se réalisent pas. Nous disons aux Canadiens ce qui, dans l'opinion de nos économistes professionnels, va probablement se passer l'an prochain. Nous allons faire tout notre possible pour montrer que les économistes professionnels ont tort du côté du chômage comme dans tout le reste.

Ce n'est pas moi qui prétendrai que le taux d'inflation va être de 6.5 p. 100 alors qu'il va être de 9.2 p. 100, comme cela s'est fait l'an dernier. Et nous ne nous contenterons pas non plus d'une croissance nulle. Nous prévoyons une croissance d'au moins 1 p. 100 en termes réels. Si nos efforts aboutissent malgré le fardeau du passé qu'il nous faut assumer, le taux de croissance sera supérieur à cela. Tout dépend de ce qui va se passer aux États-Unis.

[Français]

ON DEMANDE SI LA TAXE D'AUTOSUFFISANCE EN MATIÈRE D'ÉNERGIE SERA PRÉLEVÉE SEULEMENT APRÈS ENTENTE AVEC LES PROVINCES

L'hon. Marc Lalonde (Outremont): Monsieur le président, étant donné les admirables efforts du ministre des Finances hier soir dans la langue de Molière, on me permettra de lui poser une question en français aujourd'hui. On nous demande d'approuver ce budget, alors qu'il contient une prévision de revenus de 13 milliards de dollars entre 1980 et 1984 en provenance de la taxe d'autosuffisance en matière d'énergie.

[M. Lambert (Bellechasse).]

Malheureusement, monsieur le président, nulle part on n'indique comment on va recueillir cette taxe, et à la suite de quelles sortes d'ententes avec les provinces. Il n'existe à l'heure actuelle aucun accord. Ma question au ministre des Finances est la suivante: Premièrement, le budget indique que les hausses supplémentaires de prix en juillet 1980 n'entreront pas en vigueur tant que la nouvelle taxe ne sera pas en vigueur. Le ministre des Finances peut-il dire s'il a l'intention de mettre cette taxe en vigueur seulement à la suite d'une entente avec les provinces productrices, ou s'il a l'intention de la mettre en vigueur de toute façon, même s'il n'y avait pas entente avec les provinces productrices. Cette taxe portera-t-elle sur les revenus, sur les revenus bruts, sur les profits des corporations, et est-ce que le ministre va percevoir 50 p. 100 ou moins des revenus de surplus des corporations? Enfin, le ministre est-il d'accord que cette taxe en 1990 ne nous amènera qu'à la situation dans laquelle nous sommes à l'heure actuelle, savoir celle indiquée par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au comité parlementaire vendredi dernier, alors que nous importerons 250,000 barils d'huile en 1990...

M. l'Orateur: A l'ordre!

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il me faudrait, pour répondre à la question du député, relire le discours du budget d'hier soir, et cela me prendrait une heure et cinq minutes. Le budget précise dans quelle mesure les prix du pétrole et du gaz naturel augmentent. Le budget prévoit un impôt sur l'énergie qui augmentera nos recettes. On n'a pas encore décidé si l'on taxerait les revenus ou les profits.

Il y aura un impôt de ce genre. Sans impôt il n'y aurait pas d'augmentations comme celles-là. Nous utiliserons ces revenus dans l'intérêt de toute la population du Canada en vue d'amener le pays à l'autonomie énergétique. Le budget présenté hier précisait tout cela.

LA TAXE D'ACCISE SUR L'ESSENCE UTILISÉE À DES FINS AGRICOLES—LES CONSÉQUENCES DÉSASTREUSES POUR LES AGRICULTEURS

M. Robert Daudlin (Essex-Kent): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture prévoient pour l'an prochain une baisse d'environ 12 p. 100 des revenus agricoles, ce que tous les agriculteurs considèrent comme extrêmement optimiste; or, ces prévisions ont été faites avant que l'on impose une augmentation de plus de 100 p. 100 des impôts sur les carburants qu'utilisent les agriculteurs pour préparer la terre, la cultiver et récolter des produits alimentaires; comme d'après certains représentants d'associations agricoles estiment que cette majoration du prix des carburants entraînera vraisemblablement l'an prochain des frais d'exploitation supplémentaires de l'ordre de \$50 à \$200 l'acre, le ministre reconnaît-il maintenant...